

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Nombre de conseillers</b> En exercice : 12 Présent : 9 Procuration : 2 Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-quatre, le 10 juillet Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Date de convocation</u> : 5 juillet 2024
<b>Réf : 24115</b>  <b>OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE SUITE A INCENDIE</b> LOT 09 ELECTRICITE AVENANT N°1 ENTREPRISE LABEVIERE	<b>Présents</b> : M. MUFFAT Michel - M. DENNE Jean – Claude - Mme SIBIL Christine – M. GAILLARD Guy- Mme MCQUADE Alisha – Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. ROSSET André - Mme MICHAUD Sonia ; M. BRAIZE Richard - M. DUCHEMIN Vincent  <b>Excusé(e)</b> : Mme QUOEX Valérie - Mme MICHAUD Carole - <b>Procuration</b> : Mme QUOEX Valérie à Mme TAVERNIER Marie -Laure Mme MICHAUD Carole à M. ROSSET André <b>Secrétaire de séance</b> : M. MUFFAT Michel

Monsieur André ROSSET présente l'avenant n°1 à intervenir concernant le **lot n°09 Electricité** des travaux de réhabilitation de l'école suite à incendie, notifié à l'entreprise LABEVIERE 74 200 Thonon les BAINS le 26 /03/2024

**Montant du marché initial** : LOT n° 09 ELECTRICITE : 93 959.52 € HT

Des modifications relatives au mode de chauffage des 2 logements situés à l'étage sont prévus qui représentent un coût supplémentaire de 3 552.14 € HT portant ainsi le montant du marché à : 97 511.66 € HT soit 117 013.99 € TTC.

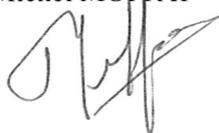
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

VALIDE l'avenant n°01 d'un montant de 3 552.14 € HT au marché de la société Labevière pour le lot 09 **électricité** des travaux de réhabilitation de l'école maternelle.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet avenant n° 01 qui sera notifié à l'entreprise titulaire du marché.

Le secrétaire de séance

Michel MUFFAT



Certifié conforme par sa transmission au

Représentant de l'Etat le

Et sa publication le

Fait à Montriond le 11 juillet 2024

Le Maire Jean-Claude DENNÉ

